

Compte rendu du conseil d'école de Saint Exupéry 6 novembre 2020 en visio conférence

Présents:

- Monsieur Le Maire et Madame la conseillère municipale déléguée aux affaires scolaires et périscolaires,
- Les enseignants de l'école Saint Exupéry,
- L'éducatrice sportive,
- Les parents d'élèves élus A.I.P.E et FCPE.

Excusée:

- Madame l'Inspectrice de l'Education nationale,

Préambule :

- Ce conseil d'école se déroule en visio conférence en raison du contexte sanitaire et sécuritaire.
- Les parents ont été élus le 9 octobre avec un taux de participation de 48 %, uniquement par correspondance.
- Avant de passer au 1^{er} point, la directrice évoque la sidération des enseignants face à l'horreur dont a été victime notre collègue Samuel Paty. Le 3 novembre, la laïcité, le droit d'expression, le rôle et les missions de l'école ont été travaillés dans les classes avec des mots choisis selon l'âge des enfants et le seront encore au cours de l'année et de la scolarité. Les débats menés avec les élèves ont été très intéressants et chacun a été très respectueux lors de la minute de silence. Quelques parents se sont manifestés auprès de l'école pour faire part de leur soutien, de leur tristesse et de leur respect.
- Bilan post-confinement : retour très positif de la part de nombreuses familles sur la continuité pédagogique pendant le confinement. A St Ex pratiquement aucun enfant n'est passé à travers les mailles du filet. Le lien s'est fait sur le blog, mais aussi, soit par visio, soit par téléphone, soit en déposant le travail directement dans la boîte aux lettres. Un seul enfant n'a pas pu être contacté. A la rentrée de juin, de septembre, ce n'est pas tant une accumulation de lacunes qui a été constatée, mais de manière très marquée, l'oubli de la posture d'élève (comment s'asseoir, s'installer, comprendre que l'on n'est pas seul en classe, écouter les consignes, se concentrer...).

De même, les enfants entrant en 6^{ème}, sont passés au collège avec un niveau très satisfaisant.

1) L'année 2020/2021

- Une 13^{ème} classe a été ouverte à la rentrée.
- L'école accueille 345 enfants répartis sur 13 classes comme suit:
 - 4 CP à 21,22 ou 23 élèves: Mmes Alline, Chamard, Sekeres et Cardon Cardoso Frias
 - 2 CE1 à 29 élèves: Mmes Fleury/Lefevre, Cardoso
 - 2 CE2 à 28, 29 élèves: M Cendron, Collin
 - 2 CM1 à 30 et 31 élèves : Mmes Dupré, Bertrand-Notreami
 - 1 CM1/CM2 à 26 élèves : M Tschaggeny
 - 2 CM2 à 27 et 26 élèves : Mmes Collet, Tallec,

Il faut ajouter:

- la psychologue: Virginie Lamy,
- le maître E: Laurent Civil, accompagne les enfants en difficultés scolaires
- l'infirmière:
- 3 AVS et une nouvelle personne pour 6h.
- une intervenante sport: Mme Bourret,
- 3 intervenants musique

Cette année encore, aucun poste d'assistant administratif n'est prévu, ce qui a de nombreuses conséquences sur la vie de l'école, notamment au niveau de l'accueil téléphonique, de l'accueil des enfants retardataires, des enfants qui ont des rendez-vous pendant le temps scolaire, chez le médecin, l'orthophoniste, surtout en cette période si particulière...

Depuis le 2 novembre, en raison des protocoles sanitaire et sécuritaire, les enseignants ont expliqué aux familles concernées que plus un seul rdv sur le temps scolaire n'était possible.

La boîte vocale reste branchée toute la journée et la directrice, chargée de classe, rappelle dans

les meilleurs délais, le plus souvent le soir, après l'étude.

- Intervention de Monsieur Civil Poste E

Il intervient jusqu'à Noël à $\frac{3}{4}$ de temps à St Exupéry et Gaillardet et $\frac{1}{4}$ temps à St Leu (école Pagnol).

Ses interventions portent sur le français (décodage/encodage) et en math.

En raison du protocole sanitaire, il intervient en co-intervention afin d'éviter les brassages et une fois avec un petit groupe afin de permettre la désinfection de la petite salle.

Jusqu'à Noël, il travaille avec les CE1/CE2, puis après le 04/12 avec les CP.

- 5 à 6 classes d'étude depuis quelques jours puisque de nombreux CP sont inscrits depuis la rentrée de novembre.

- Depuis la rentrée, les enseignants et les familles regrettent le manque d'AESH. Des recrutements sont en cours et une nouvelle personne vient d'être nommée dans notre école pour une durée de 6h.

Voilà la situation à ce jour : 9 enfants sont ou doivent être accompagnés par une AESH. Actuellement, deux enfants bénéficient du temps plein sur temps de présence – une autre de 18/24,- trois enfants à mi-temps comme prévu.

Actuellement, il manque 6h pour compléter un temps plein, deux enfants sans AESH l'un pour un temps plein et l'autre pour 12h.

La directrice remercie les AESH pour leur flexibilité et leur implication.

Monsieur le Maire ajoute que le recrutement des AESH relève de la compétence de l'Education Nationale.

Les parents élus remercient Monsieur le Maire pour la rémunération des AESH qui interviennent sur le temps de cantine.

- LSU, le livret scolaire unique sera renseigné de manière numérique en janvier et juin. Les parents reçoivent un code personnel pour accéder au livret de l'enfant.

2) Règlement intérieur

Lecture du point n°6: présentation du pôle harcèlement nouvellement mis en place par l'IEN, auquel appartient Mme Bertrand.

Les objectifs principaux sont la sensibilisation, la prévention, la prise en charge.

Mme Bertrand souligne qu'il est strictement interdit d'apporter des médicaments à l'école (sauf PAI), des objets dangereux et des téléphones portables.

Elle précise également que la fin de la classe, soit 16h30, correspond à la fin de l'horaire d'enseignement. Les enfants ne peuvent donc pas être à la grille à 16h30 précises. Les élèves sont «rendus» à leurs parents et non «remis» comme en maternelle.

En raison du plan Vigipirate, aucun adulte n'est autorisé à entrer dans l'école et les rendez-vous sont actuellement supprimés.

Le règlement est adopté à l'unanimité par le conseil d'école.

3) La nouvelle organisation due au contexte sanitaire et sécuritaire

Depuis le début novembre, en raison du protocole sanitaire, les enfants montent directement dans les classes, les grilles sont surveillées par les enseignants qui ferment à clé. Les adultes sont répartis dans les couloirs et escaliers.

Les enseignants n'ont pas souhaité faire des entrées décalées en raison de l'effectif chargé et des nombreux frères et sœurs de l'école.

Les rendez-vous avec les familles sont actuellement supprimés.

Plus un seul rdv médical sur le temps scolaire n'est possible.

Les récréations se font désormais en deux temps, en se calquant sur les groupes de cantine, cela évite le brassage des élèves et fluidifie un peu le lavage des mains.

Le temps de cantine est parfois un peu long. L'école travaille en étroite collaboration avec les services municipaux, les animateurs de cantine. Tout est fait au mieux pour respecter scrupuleusement les protocoles sanitaire et sécuritaire.

La municipalité a mis en place une désinfection supplémentaire des locaux sur le temps de midi.

Le port du masque est bien respecté.

Les séances de sport au gymnase sont de nouveau autorisées.

Madame Bertrand évoque de nouveau, le problème de la serrure extérieure de la porte blanche du préau. Madame Nespoulous rencontrera la directrice à ce sujet. Les parents élus soulignent le non-respect du stationnement PMR et la dangerosité du passage piétons provisoire, mis en place devant le centre de loisirs, en raison des travaux.

2 masques par élève doivent être fournis à chaque enfant par l'Education nationale.

4) Exercice incendie et PPMS

Un exercice PPMS a déjà eu lieu en octobre dernier, le 16. Le scénario retenu était «se cacher». L'école maternelle a fait cet exercice au même moment. Les habitudes s'installent.

Dans chaque classe, un document affiché reprend déroulement et rôle de chaque enseignant, ainsi que celui des intervenants sport et musique.

Un dispositif sonore a été installé l'an dernier. Les sonneries ont été schématisées pour permettre de les différencier.

L'exercice incendie effectué 29 septembre : sortie de tous : 2mn59. Une enfant en fauteuil roulant est restée avec sa maîtresse dans la zone sécurisée de la salle informatique, comme le veut le protocole.

5) Coopérative scolaire

Le bilan de la coopérative scolaire est présenté. La directrice précise qu'une somme d'environ 10 000 euros est à retirer du montant total. Il s'agit en effet, de la subvention municipale pour les classes de neige qui n'ont pas eu lieu l'an dernier en raison du confinement. Les parents ont été remboursés.

Cette coopérative permet à l'école d'investir dans les projets d'école, mais également dans les projets de vie de classe.

L'argent est réparti équitablement par classe, au prorata du nombre d'élèves. Les comptes ont été vérifiés le quitus signé.

6) Projets et événements de l'année

La mission première des enseignants est d'apprendre aux enfants à lire, écrire, compter, vivre ensemble, ... sujet tristement d'actualité.

Cette année, les enseignants ont beaucoup d'idées mais il n'est rien possible de prévoir à l'heure actuelle. (ni loto, malgré une date, ni spectacles, ni classe de découverte, ni projet fresque, ni intervention émeraude, ...)

7) La tenue d'un conseil électoral est demandé par les parents élus.

Madame Bertrand accepte d'y participer.

8) Accès au compte rendu

Ce compte- rendu est consultable sur le site internet de la mairie :

www.ville-le-plessis-bouchard.fr

le site de l'école :

www.ec-saintexupery-plessisbouchard.ac-versailles.fr

et sera également affiché à la porte de l'école.